



Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)

Présentation :

Le Brevet d'Initiation Aéronautique est un diplôme à part pour l'Education Nationale. Il n'a pas véritablement d'équivalent. Il est en effet à la jonction de l'Education et du monde de l'aviation et de l'espace ; un pont entre passion et raison, savoir et pratique, professionnel et amateur, civil et militaire. Son histoire ancienne et prestigieuse démontre sa valeur et son intérêt. La France est un grand pays d'aéronautique et le BIA est un formidable vecteur de découverte qui permet aux candidats de mettre en avant des compétences et des savoirs avec enthousiasme et rigueur.

L'inspection générale des Sciences et Technique de l'Ingénieur a la chance d'être en charge pour l'Education Nationale de ce diplôme.

Vous pouvez prendre de plus amples informations sur le site du CIRAS de l'Académie de Toulouse (Comité d'Initiation et de Recherche Aéronautique et Spatial) : <http://www.ciras.fr>

Le BIA est mis en œuvre en pleine coordination avec la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et le Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives (CNFAS).

Les élèves peuvent passer le BIA dès l'âge de 13 ans révolu, mais il est vivement conseillé d'être au lycée (pour les établissements qui proposent cette formation) car le programme du BIA nécessite des notions de mathématiques et de physique notamment.

Programme

La préparation au BIA par son approche pluri-disciplinaires permet :

- De donner davantage de sens à la formation scolaire et de mieux appréhender des notions techniques parfois complexes.
- Un travail d'équipe (cohésion dans le groupe d'élèves).
- De renforcer le lien entre le milieu scolaire, les fédérations aéronautiques et professionnelles et les entreprises du secteur.
- De participer à l'orientation vers les filières de l'aéronautique et du spatial.



L'élève qui suit la préparation au BIA doit développer des connaissances et des compétences en :

- Aérodynamisme, aérostatique et principe du vol
- Etude des aéronefs et des engins spatiaux
- Météorologie et aérologie
- Navigation, réglementation, sécurité des vols
- Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial

Des visites d'entreprises aéronautiques pourront être organisées dans le cadre de cette formation. Des visites de musées aéronautiques et spatiaux pourront aussi être prévues et mises en place. (Modalités pratiques à définir). Un vol « découverte » pourra être possible pour tout élève ayant été reçu à l'examen.

Aussi, un élève suivant une préparation au BIA pourra trouver des facteurs de motivation et des éléments pour élaborer un projet personnel d'orientation.

Modalités de la formation BIA

- La formation est dispensée dans le cadre scolaire de l'Education Nationale par un enseignant habilité à l'enseignement aéronautique.

Les cours seront effectués à partir de supports numériques, transmis avant la séance. L'expérience personnelle de professionnels du secteur aéronautique sera également mise à contribution, afin d'apporter une vision plus concrète sur les notions étudiées.

- La formation débutera en octobre 2021 et se terminera en avril ou mai 2022.

Les cours auront lieu en moyenne deux mercredi par mois. Il y aura aussi deux stages de deux jours, non facultatifs, en début des vacances d'hiver et de celles de printemps.



Examen du BIA

- L'examen aura lieu en fin d'année scolaire, fin mai ou début juin 2022.
- L'examen du BIA, d'une durée de 2h30, se présente sous forme de QCM (Questionnaire à Choix Multiples), composé de 100 questions. Il vous appartiendra d'effectuer les démarches d'inscription à l'examen du Brevet d'Initiation Aéronautique au sein des services de l'Education Nationale chargée de cette formation. Nous vous indiquerons la marche à suivre.
- Les inscriptions à cette formation sont ouvertes dès à présent. Vous trouverez avec ce document le formulaire d'inscription.

Aéronautiquement vôtre,

M. Caroline BERTOLUS

Responsable pédagogique de la formation du BIA au sein du Lycée Joseph Saverne